

Communauté de Communes Bresse et Saône
50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Nombre de délégués > en exercice : 36 > pour : 34
> présents : 32 > contre :
> votants : 34 > blanc :
> abstention :

Date de convocation : 25 février 2020

Séance du 2 mars 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 2 MARS à 20H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Feillens, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET.

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-la-Ville	REPIQUET Dominique-BOSSAN Françoise-DIOCHON Eric-BESSON Jean-Jacques
	Bâgé-le-Châtel	THEVENOT Jean-Claude
	Boissey	TIRREAU Andrée
	Boz	JOUBERT-LAURENCIN Monique
	Chavannes/Reyssouze	MOREL Paul
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Dommartin	NOVE-JOSSERAND Michel
	Feillens	BILLOUDET Guy-DUBY Françoise-MONTERRAT Guy-RENOUD-LYAT Catherine
	Gorrevod	GUILLERMIN Henri
	Manziat	LARDET Denis-BERNARD Stéphanie
	Ozan	
	Pont-de-Vaux	PAGNEUX Marie-Claude-MAINGRET Martine
	Replonges	VERNOUX Bertrand-RETY Jean-Pierre-ROBIN Pascale-BENAS Jean-Paul
	Reyssouze	PELUS Agnès
	Saint-André-de-Bâgé	CLERE Daniel
	Saint-Bénigne	UNIA Emily-DECONCLOIT Florence
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	BOURCET Michèle
	Vésines	JULLIN Gilbert

Etaient absents les délégués suivants : COULON Arnaud, FEYEUX René, PATRIARCA Cécile et BERTHET Laurence.

Monsieur Arnaud COULON a donné pouvoir à Madame Stéphanie BERNARD pour voter en son nom.
Madame Cécile PATRIARCA a donné pouvoir à Madame Martine MAINGRET pour voter en son nom.

Madame Emily UNIA a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Plan Climat Air Energie Territorial Bresse et Saône : arrêt du projet 2020-2025.

Il est rappelé que l'article L.229-26 du code de l'environnement stipule que les EPCI à fiscalité propre existant au 1^{er} janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants adoptent un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). C'est à ce titre que la Communauté de Communes Bresse et Saône a décidé, par délibération du 12 juillet 2018, d'une part, de s'engager dans la réalisation, la mise en œuvre, l'animation et le suivi d'un Plan Climat Air Energie Territorial et d'autre part, d'adhérer au groupement de commande initié par le SIEA pour la sélection d'un bureau d'études qui assistera la collectivité dans l'élaboration et l'animation de la démarche PCAET.

La volonté de contribuer aux objectifs nationaux dans la lutte contre le réchauffement climatique et d'inscrire le PCAET Bresse et Saône dans un projet de territoire a guidé son élaboration.
Son articulation, à chaque étape de la démarche, avec les autres actions de la Communauté de Communes Bresse et Saône, a permis la réalisation d'un plan en cohérence avec les objectifs nationaux de la transition énergétique et ceux inscrits au SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes, adopté le 20 décembre 2019, avec les enjeux portés par le SCOT Bresse Val de Saône et le PLUi Bresse et Saône en cours d'élaboration.
Le PCAET Bresse et Saône se veut être ambitieux pour les six années à venir, à travers un plan d'actions cohérent, réaliste et exemplaire.

Le PCAET comprend quatre volets conformément à l'article R.229-51 du code de l'environnement.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 10/03/2020
Reçu en préfecture le 10/03/2020
Affiché le 10/03/2020
ID : 001-200071371-20200302-02032020_20-DE

- **Volet 1 : le diagnostic**, où sont rappelés le cadre réglementaire et le contexte national et régional. Il décrit l'ensemble des enjeux air, énergie, climat, en prenant appui notamment sur les données des observatoires régionaux, et conformément au décret n° 16-849 du 28 juin 2016.
- **Volet 2 : la stratégie territoriale**, présentant l'articulation du PCAET avec les autres plans et programmes et fixant les objectifs du PCAET aux horizons 2021, 2026, 2030 et 2050, conformément au décret n° 16-849 du 28 juin 2016. Il précise également la déclinaison de ces objectifs stratégiques en objectifs opérationnels.
- **Volet 3 : le programme d'actions**, comprenant un tableau récapitulatif et une présentation précise de 35 fiches-actions, intégrant les éléments de coût et de suivi des actions.
- **Volet 4 : le dispositif de suivi et d'évaluation**, intégrant les modalités de gouvernance du PCAET, les processus de suivi des indicateurs prévus dans chaque fiche action.

Il est soumis par ailleurs à une évaluation environnementale stratégique indiquant les éventuels impacts du plan climat et les moyens de les réduire, en application du 8° du I de l'article R.122-17 du code de l'environnement.

Une démarche partagée

Dès mars 2019, ont été mises en place deux instances de gouvernance :

- un comité technique comprenant des élus du territoire et des partenaires institutionnels
- un comité de pilotage réunissant l'Exécutif de la Communauté de Communes Bresse et Saône, l'Etat, le Département de l'Ain et le SIEA.

Plusieurs temps d'information et de concertation ont jalonné le déroulement de l'élaboration du PCAET Bresse et Saône :

- réunion de lancement de la démarche, le 12 mars 2019
- restitution du diagnostic en COTECH et en COPIL en avril et mai 2019
- élaboration de la stratégie du territoire de mai à juillet 2019
- élaboration du plan d'actions, de septembre 2019 à février 2020, avec l'organisation d'ateliers thématiques participatifs ouverts aux élus et partenaires du PCAET du territoire et aux intercommunalités du département de l'Ain engagées dans une démarche similaire

Un plan de 35 actions réparties en 11 objectifs et 4 axes stratégiques :

- réduire l'empreinte climatique et s'adapter au changement climatique
- améliorer la performance énergétique du patrimoine
- réduire le poids des déplacements dans la facture énergétique du territoire
- développer la production et l'utilisation des énergies renouvelables

Les prochaines étapes

Dès l'arrêt du projet de PCAET Bresse et Saône, ce dernier sera transmis à l'Autorité Environnementale compétente (la MRAe) qui dispose de 3 mois pour rendre un avis.

Le projet sera également transmis pour avis, en vertu de l'article R.229-54 du code de l'environnement, au Préfet de Région et au Président du Conseil régional qui disposent d'un délai de deux mois pour exprimer leur avis. Ces avis sont réputés favorables au terme du délai de deux mois suivant la transmission de la demande.

Le PCAET sera alors mis à disposition du public par voie électronique sur le site internet de la Communauté de Communes Bresse et Saône pour une durée de 30 jours, en intégrant les réponses aux avis formulés par les différentes autorités compétentes. Les documents constituant le PCAET pourront également être modifiés selon la nature des remarques formulées par les différents avis.

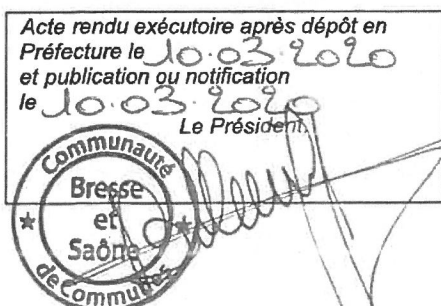
Après intégration des différents avis et modifications éventuelles du projet de PCAET, celui-ci sera alors soumis au Conseil Communautaire pour adoption.

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à la majorité absolue des suffrages exprimés,

ARRÊTE le projet de Plan Climat Air Energie Territorial qui sera transmis à l'Autorité Environnementale compétente, au Préfet de Région ainsi qu'au Président du Conseil régional pour avis avant consultation du public puis adoption du plan d'actions joint au présent rapport,

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.



Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



AXES - OBJECTIFS - ACTIONS		ECHEANCIER	MO et PARTENAIRES	COUTS
AXE 1 : REDUIRE NOTRE EMPREINTE CLIMATIQUE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE DEMARCHE INTEGREE				
OBJECTIF 1 - Anticiper et aménager pour faire face au défi du changement climatique				
ACTION 1	Elaborer le PLUi en intégrant les enjeux air, énergie, climat	En cours	CCB&S, Communes	
ACTION 2	Mettre en oeuvre une formation-action des élus et services pour favoriser l'intégration des objectifs du PCAET dans les outils de planification	2020-2021	CCB&S, Communes, CAUE, CEREMA, ALEC 01, DDT, SIEA, CD01	
OBJECTIF 2 - Préserver et valoriser les ressources naturelles				
ACTION 3	Mettre en place un plan de gestion des eaux pluviales sur la partie Nord du territoire et adapter le plan de gestion en vigueur sur le Sud	2020-2021	CCB&S, Communes, Agence de l'Eau, CD01	Etude : 50 k€ + travaux à venir
ACTION 4	Etablir un plan de gestion de la ressource en eau, en cohérence avec la stratégie régionale sur l'eau	2021-2025	Syndicat Saône Veyle Reyssouze, CCB&S, Communes, Agence de l'Eau, CD01, ARS, DDT	
ACTION 5	Encourager l'usage des matériaux biosourcés	2021-2025	CCB&S, FBTP, CAPEB, CMA, ALEC01, FIBOIS01, AnTerpro	
ACTION 6	Développer le réseau de haies et l'agroforesterie	2021-2025	CA, CCB&S, Communes, CUMA, Agriculteurs, CD01	Aides du CD01
OBJECTIF 3 - Favoriser la réduction des déchets à la source				
ACTION 7	Etendre à l'ensemble du territoire la tarification incitative	2021-2022	CCB&S, Communes	Achat camion : 220 k€
ACTION 8	Mettre en place un programme de prévention de déchets	2020-2025	CCB&S, Communes, CD01, ORGANOM, SM CROCU, ADEME, ALEC 01	Service internes
OBJECTIF 4 - Encourager une agriculture vertueuse				
ACTION 9	Renforcer la résilience de l'agriculture face aux impacts attendus du changement climatique	2020-2025	CA, ADABio, AFOCG, CD01, Région, Agence de l'Eau, CCB&S	
ACTION 10	Promouvoir les circuits courts	2020-2025	CCB&S, Communes, CA, ADABio, Agriocal, CD01, Office du tourisme	Service internes
AXE 2 : AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITE				
OBJECTIF 5 - Résidentiel				
ACTION 11	Assurer une communication large et claire sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à la rénovation des logements (SPPEH)	2020-2025	CCB&S, Communes, ALEC01, CD01, ADIL, ANAH, SOLIHA	26 099 € / an
ACTION 12	Se positionner sur le prochain AMI de la Région relatif au dispositif d'accompagnement des particuliers en matière de rénovation de l'habitat (dans le cadre du SARE)	2020-2021	CCB&S, ALEC01, CD01	14 000 € pour 20 dossiers
ACTION 13	Conduire une étude pré-opérationnelle pour une OPAH	2021-2022	CCB&S, Communes, CD01, ANAH, opérateurs, ENEDIS	Etude : 30 k€
OBJECTIF 6 - Tertiaire, Industriel, Agricole				
ACTION 14	Mobiliser les acteurs économiques du territoire autour de la transition énergétique (industriels, commerçants, artisans, tertiaires)	2020-2025	CCB&S, CCI, CMA, Communes, ALEC01, SIEA, UC, ENEDIS	Services internes et interventions ponctuelles des chambres consulaires
ACTION 15	Sensibiliser et accompagner les exploitants agricoles dans la réduction de la consommation énergétique de leur exploitation	2020-2025	CA, CUMA	
OBJECTIF 7 - Bâtiments publics				
ACTION 16	Définir un plan pluri annuel de rénovation des bâtiments publics	2020-2025	CCB&S, Communes, SIEA, ALEC01, CD01	
ACTION 17	Mettre en place un plan lumière pour maîtriser les besoins en éclairage public	En cours sur 4 communes	SIEA, CCB&S, Communes, ALEC01	
ACTION 18	Mettre en place un Conseil en Energie Partagée	2021-2025	CCB&S, Communes, SIEA, ALEC01	30 k€/an
ACTION 19	Passer tout ou partie des abonnements d'électricité chez un fournisseur d'électricité verte	En cours	CCB&S, Communes, SIEA	
AXE 3 : REDUIRE LE POIDS DES DEPLACEMENTS DANS LA FACTURE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE				
OBJECTIF 8 - Favoriser le changement de comportement en matière de mobilité				
ACTION 20	Etre le relais d'information en matière de mobilité	2020	CCB&S, Communes, CD01, ALEC01, Région	100% par le CD01
OBJECTIF 9 - Se déplacer autrement qu'en voiture				
ACTION 21	Réaliser un schéma cyclable, cohérent à l'échelle du SCoT Bresse - Val de Saône	2020-2025	CCB&S, Communes, CD01, CCV, SCoT BVS	Etude : 20 à 30 k€ + Travaux 150 €/ml
ACTION 22	Faire du lobbying auprès des régions BFC et AURA pour l'offre ferroviaire	2020-2025	CCB&S, Communes, SCoT BVS, CD01, ADEME, Régions, Comités d'usagers	
ACTION 23	Créer une offre de liaison de TC routiers (navettes) avec les gares de Fleurville, Pont de Veyle et Tournus	2021	Région, SCoT BVS, CCB&S, Communes, CCV	Etude : 20 k€
OBJECTIF 10 - Utiliser la voiture autrement				
ACTION 24	Identifier, signaler les aires de covoiturage et en créer de nouvelles	2020-2021	CCB&S, Communes, CD01	Signalisation : 500 à 1000 € / aire
ACTION 25	Pacifier la circulation dans les centres bourgs	En cours	Communes, CCB&S	
ACTION 26	Développer le covoiturage entre entreprises, en s'inscrivant dans le programme PEND'AURA	2020-2021	CCB&S, entreprises, CCI, CMA, ALEC01, Région, CD01	100% pris en charge par l'Etat (via ALEC 01)
ACTION 27	Réaliser un schéma de développement du télétravail et de coworking	2022	CCB&S, Communes, ADEME, entreprises	Etude : 20 k€
ACTION 28	Mettre en place un plan de déplacement durable pour les agents des collectivités	2021-2025	CCB&S, Communes, ALEC01	Services internes
AXE 4 : DEVELOPPER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES				
OBJECTIF 11 - Multiplier par 2,5, d'ici 2030, la production en énergies renouvelables de 2015				
ACTION 29	Développer le PV sur les toitures et sur le foncier public. Faciliter le raccordement des projets EnR électriques à venir	2020-2025	CCB&S, Communes, CD01, SIEA, Région, ALEC01, ENEDIS, bailleurs sociaux	Coûts d'étude + maîtrise d'œuvre + investissement (SEM)
ACTION 30	Inciter les MO à investir dans du PV via un cadastre solaire et un travail d'animation	Après 2020	CCB&S, SIEA, ALEC01, chambres consulaires, ENEDIS	5 à 10 k€
ACTION 31	Organiser et structurer un groupement d'achat pour du solaire thermique	2021	CCB&S, SIEA, ALEC01, Communes, Ehpad, campings	Etude + maîtrise d'œuvre
ACTION 32	Identifier et accompagner les projets de chaufferie-bois dans les communes	2021-2025	Communes, CCB&S, FIBOIS01, COFOR, ALEC01, SIEA, CD01, ADEME, Région	Etude : 5 k€ + AMO + investissement
ACTION 33	Définir une stratégie de développement de la méthanisation	2021-2025	CA, CCB&S, Communes, CUMA, Agriculteurs, CD01, SIEA, GDF, AURAE, ADEME, Région	Etude : 30 k€
ACTION 34	Encourager le développement des EnR agricoles	2020-2025	CA, SIEA, CCB&S, Communes, CUMA, ALEC01	Temps d'animation
ACTION 35	Animer un club local des producteurs EnR	2021-2025	CCB&S, Communes, porteurs de projet, SIEA, ALEC01	Services internes + ALEC 01 ponctuellement (3 à 500 €)

